

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU
13 DECEMBRE 2018**

COMPTE RENDU

L'an deux mille dix-huit le jeudi treize décembre à dix-sept heures trente, le bureau communautaire de la Communauté d'Agglomération Limoges Métropole, légalement convoqué le 7 décembre 2018 par le Président, s'est réuni au siège de la Communauté d'Agglomération Limoges Métropole, 19 rue Bernard Palissy, salle du bureau à Limoges, sous la présidence de Gérard VANDENBROUCKE, Président.

Etaient présents :

M. Gérard VANDENBROUCKE, M. Bruno GENEST, Mme Isabelle BRIQUET, M. Pierre COINAUD, M. Claude BRUNAUD, M. Alain DELHOUME, M. Emile-Roger LOMBERTIE, M. Gaston CHASSAIN (*jusqu'à la délibération « Acquisition d'un engin de manutention de type chargeuse au centre de recyclage de Limoges Métropole – Lancement de la procédure en Appel d'Offres Ouvert »*), M. Jacques MIGOZZI, M. Guillaume GUERIN, M. Pascal ROBERT, M. Claude COMPAIN, M. Jacques ROUX, M. Jean-Noël JOUBERT, M. Michel DAVID, M. Jean-Claude CHANCONIE, Mme Sarah GENTIL, M. Philippe REILHAC, M. Jean-Marie LAGEDAMONT, Mme Julie LENFANT

Absents excusés avec délégation de pouvoirs :

M. Jean-Paul DURET donne pouvoirs à M. Pascal ROBERT

M. Vincent LEONIE donne pouvoirs à M. Jean-Marie LAGEDAMONT

Mme Yvette AUBISSE donne pouvoirs à M. Gaston CHASSAIN (*jusqu'à la délibération « Acquisition d'un engin de manutention de type chargeuse au centre de recyclage de Limoges Métropole – Lancement de la procédure en Appel d'Offres Ouvert »*)

Absents :

M. Gilles BEGOUT, M. Bernard THALAMY, M. Jean-Louis NOUHAUD, Mme Marie-Anne ROBERT-KERBRAT, M. CHASSAIN (*à partir de la délibération « Participation financière à la réalisation de logements sociaux en acquisition-amélioration par Limoges Habitat – opération « Résidence intergénérationnelle Montégut » à Limoges »*), Mme AUBISSE (*à partir de la délibération « Participation financière à la réalisation de logements sociaux en acquisition-amélioration par Limoges Habitat – opération « Résidence intergénérationnelle Montégut » à Limoges »*).

BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 13 décembre 2018

Garanties d'emprunt pour le logement social

Deux bailleurs sociaux ont sollicité la Communauté d'Agglomération Limoges Métropole pour le remboursement de prêts destinés à financer :

Pour Dom'Aulim

-l'acquisition en Vente en l'Etat Futur d'Achèvement (VEFA) de 19 logements – Opération « l'Académie Saint Lazare » à Limoges, pour un montant de 1 917 624 € .

Pour Limoges Habitat

-l'acquisition en Vente en l'Etat Futur d'Achèvement (VEFA) de 1 logement – opération « Le Hameau de la Fayette 1 » pour un montant de 130 808 €,

-l'acquisition en Vente en l'Etat Futur d'Achèvement (VEFA) de 4 logements – opération « Le Hameau de la Fayette1 » pour un montant de 462 546 €,

-la réhabilitation de 78 logements – Résidence « Landouge Suffren » à Limoges-Landouge pour un montant de 2 172 000 €.

A l'instar des communes, Limoges Métropole pourrait également accorder sa garantie à hauteur de 50 %, portant ainsi le montant total garanti pour le logement social à 65 226 120,53 €.

Le bureau communautaire réserve une suite favorable à ces requêtes.

ADOPTE A L'UNANIMITE

BUREAU COMMUNAUTAIRE
Séance du 13 décembre 2018

Avenant n°1 à la convention de partenariat entre Limoges Métropole et la Délégation
pour le Développement de la Technopole de la Communauté d'Agglomération Limoges
Métropole et du Limousin

Le bureau communautaire approuve le versement d'une subvention complémentaire de 65 000 € à
la Délégation pour le Développement de la Technopole afin de contribuer à la réussite du
programme Stratégie Internationale Régionale des Ecosystèmes de Nouvelle Aquitaine (SIRENA)

.

ADOpte A L'UNANIMITE

BUREAU COMMUNAUTAIRE
Séance du 13 décembre 2018

Parc d'activités Océalim - Cession d'une parcelle de terrain au profit de la société
REVIPLAST ou toute autre personne physique ou morale s'y substituant

Le bureau communautaire accepte la candidature de la société REVIOLAST pour l'acquisition d'un terrain d'une superficie d'environ 4 028 m² situé sur le parc d'activités Océalim à Couzeix, moyennant le prix de 15 € HT le m², soit 60 420 € HT.

ADOpte A L'UNANIMITE

BUREAU COMMUNAUTAIRE
Séance du 13 décembre 2018

Parc d'activité Limoges Nord (Zone Industrielle Nord 3) - Cession d'une parcelle de terrain à la Société par Actions Simplifiées "La Boîte à Papiers" ou à toute autre personne physique ou morale s'y substituant

Le bureau communautaire approuve la candidature de la société par Actions Simplifiées « La Boîte à Papiers » pour l'acquisition d'une parcelle de terrain située sur le parc d'activités Limoges Nord d'une superficie de 15 214 m² environ et moyennant le prix de 10 € HT le mètre carré, soit 152 140 € HT.

ADOpte A L'UNANIMITE

BUREAU COMMUNAUTAIRE
Séance du 13 décembre 2018

Opération concédée à la Société d'Equipement du Limousin Zone d'Activités Nord 3 - Compte rendu financier de l'année 2017

Conformément aux dispositions de la convention publique d'aménagement de la zone d'activité concernée, la Société d'Equipement du Limousin soumet à l'examen du bureau communautaire, le compte rendu financier de la Zone d'Activités Nord 3.

Le bureau communautaire approuve ce compte rendu financier pour l'année 2017.

ADOpte A L'UNANIMITE

M. Pierre COINAUD ne prend pas part au vote

BUREAU COMMUNAUTAIRE
Séance du 13 décembre 2018

Association du Restaurant Inter Entreprise d'Ester Technopole - Prorogation de la convention
d'occupation pour l'année 2019 - Avenant n°7

Le bureau communautaire proroge d'un an la convention d'occupation du domaine public avec l'association du Restaurant Inter Entreprise d'Ester Technopole par la signature d'un avenant n°7 qui prévoit que l'association paiera 1 € HT/mois de redevance à compter du démarrage des travaux de la coupole.

ADOpte A L'UNANIMITE

BUREAU COMMUNAUTAIRE
Séance du 13 décembre 2018

Aménagement du secteur de la rue Montmailler à Limoges - Opérations d'archéologie préventive -
Convention de désignation de maîtrise d'ouvrage unique avec ENEDIS

Limoges Métropole et ENEDIS étant concernés par des opérations d'archéologie préventive nécessaires avant les travaux du projet d'aménagement du secteur de la rue Montmailler à Limoges, le bureau communautaire autorise le Président à signer une convention avec cette société, désignant Limoges Métropole comme maître d'ouvrage unique afin de simplifier et de clarifier la gestion de ces interventions et la répartition financière des coûts.

ADOPTE A L'UNANIMITE

BUREAU COMMUNAUTAIRE
Séance du 13 décembre 2018

Acquisition d'un engin de manutention de type chargeuse au centre de recyclage de Limoges
Métropole - Lancement de la procédure en Appel d'Offres Ouvert

Dans le cadre du projet de modernisation du centre de recyclage et afin d'économiser des coûts de location, le bureau communautaire autorise le lancement d'une consultation pour l'acquisition d'un engin de manutention de type chargeuse pour un montant estimatif de 171 205 € HT. Ce matériel sera dédié à la réception des ordures ménagères recyclables, à l'alimentation de la chaîne de tri et au gerbage en tas sur une hauteur de 5 mètres, en attente de tri.

ADOpte A L'UNANIMITE

BUREAU COMMUNAUTAIRE
Séance du 13 décembre 2018

Participations financières à la réalisation de logements sociaux

Le bureau communautaire autorise le Président à signer une convention de financement :

- avec Limoges Habitat :

pour l'acquisition-amélioration de 26 logements – opération « Résidence intergénérationnelle Montégut » à Limoges, pour un montant de 141 000 €,

- avec Dom'Aulim :

pour la construction en Vente en l'Etat Futur d'Achèvement :

- de 10 logements – opération « La Lande de Landouge » à Limoges, pour un montant de 40 000 €,
- de 11 logements – opération « Montmailler » à Limoges, pour un montant de 47 000 €,
- de 5 logements – opération « Résidence le 19^{ème} » à Limoges, pour un montant de 21 000 €,
- de 38 logements – opération « Résidence les Jardins de Panazol » à Panazol, pour un montant de 350 000 €,

- avec Nouveau Logis :

pour la construction en Vente en l'Etat Futur d'Achèvement de 39 logements, opération « Beaune les Mines » à Limoges pour un montant de 139 000 €,

- avec l'ODHAC :

pour la construction de 5 logements - opération « Calmette » à Panazol, pour un montant de 19 000 €,

pour la construction de 6 logements – opération « La Quintaine » à Panazol pour un montant de 22 000 €.

ADOpte A L'UNANIMITE

BUREAU COMMUNAUTAIRE
Séance du 13 décembre 2018

Convention de partenariat entre la Communauté d'Agglomération Limoges Métropole et la
Confédération Syndicale des Familles - Soutien au projet "propreté"

Le bureau communautaire accorde le versement d'une subvention de 4 000 € à la Confédération Syndicale des Familles pour participer au financement de nouvelles actions ciblant plus spécifiquement les enjeux de la réduction des déchets et de lutte contre le gaspillage.

ADOpte A L'UNANIMITE

Communauté d'Agglomération Limoges Métropole

BUREAU COMMUNAUTAIRE
Séance du 13 décembre 2018

Convention relative à l'occupation temporaire d'espaces sur le site du Musée National Adrien
Dubouché - Cité de la céramique Sèvres & Limoges

Le Musée ayant mis à disposition à titre gracieux un espace pour l'organisation de la première conférence débat sur les questions du vivre ensemble, le bureau communautaire autorise le Président à signer la convention afférente.

ADOpte A L'UNANIMITE

BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 13 décembre 2018

Acquisition et maintenance d'un logiciel de gestion du domaine public routier et du commerce et des services associés à son utilisation - Convention constitutive de groupement de commandes entre la Communauté d'Agglomération Limoges Métropole (coordonnateur) et la Ville de Limoges et lancement de la consultation en Appel d'Offres Ouvert

La Communauté d'Agglomération Limoges Métropole et la Ville de Limoges souhaitant s'associer afin d'acquérir un progiciel commun de gestion du Domaine Public il est proposé de créer un groupement de commandes, constitué de la Communauté d'Agglomération Limoges Métropole et de la Ville de Limoges dont Limoges Métropole sera désigné coordonnateur.

Le bureau communautaire autorise donc :

- le Président à signer la convention constitutive de groupement de commandes,
- Limoges Métropole, en qualité de coordonnateur, à acquérir le logiciel de gestion du domaine public auprès de l'UGAP ,
- le Président à engager des négociations avec la société KADRI SIGNALS pour les prestations de maintenance.

ADOpte A L'UNANIMITE

BUREAU COMMUNAUTAIRE
Séance du 13 décembre 2018

Accord-cadre afférent à la réalisation de prestations de diagnostic et de repérage d'amiante dans les bâtiments de la Communauté d'Agglomération Limoges Métropole - Lancement de la procédure en Appel d'Offres Ouvert

Dans le cadre d'une bonne gestion technique du patrimoine bâti de Limoges Métropole, le bureau communautaire autorise le lancement d'une consultation pour la réalisation de prestations de diagnostic et de repérage d'amiante dans les bâtiments de la communauté d'agglomération, pour une durée initiale d'un an reconductible 3 fois un an et pour une estimation globale, sur les 4 ans, de 137 000 € HT.

ADOpte A L'UNANIMITE

Communauté d'Agglomération Limoges Métropole

BUREAU COMMUNAUTAIRE
Séance du 13 décembre 2018

Adhésion de Limoges Métropole à divers organismes pour 2019

Afin de faciliter l'exercice de ses compétences, Limoges Métropole adhère à plusieurs organismes lui permettant de bénéficier d'un réseau d'échanges d'expériences ou encore de favoriser le développement de nouvelles actions.

Le bureau communautaire autorise le renouvellement de ces adhésions pour l'année 2019 et autorise également l'adhésion de Limoges Métropole à Plante et Cité, So Coopération ainsi qu'à l'association des acheteurs publics pour la même période.

ADOPTE A L'UNANIMITE

BUREAU COMMUNAUTAIRE
Séance du 13 décembre 2018

Services communautaires - tarifs de remboursement des prestations de service, des frais de personnel et de matériel - Année 2019

Le matériel communautaire est susceptible d'être utilisé par des organismes divers et des particuliers (panneau mobile de signalisation, location d'un feu de trafic provisoire...).

Le bureau adopte les nouveaux tarifs pour l'année 2019.

ADOpte A L'UNANIMITE